Fléville Info Flash

Novembre 2018

Déploiement des réseaux 4G

Le réseau mobile à très haut débit de 4ème génération de l'opérateur Orange sera prochainement mis en service sur la commune. Afin de déployer ce réseau, l'opérateur Orange a obtenu une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques dans la bande 800 MHz. Ces fréquences étant voisines de celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT), ***les émissions 4G sont susceptibles de générer ponctuellement des perturbations de la réception de la TNT***.

En cas de dysfonctionnements, contactez **le 09 70 81 88 18** *(prix d'un appel local)*

Dans ce numéro :

Fleurissement de la commune	2
Fibre optique	2
Collecte de vélos	2
Visites de quartiers	3
Centenaire de l'armistice	3
30ème anniversaire du jumelage	3
La vie de la commune	4

MAIRIE DE
FLEVILLE-DEVANT-NANCY
18 rue du Château
54710 FLEVILLE
Tél. 03 83 26 35 25
Fax 03 83 26 13 84
E. mail : mairie@fleville.fr

Réouverture de l'heure du conte

Organisée par les bénévoles de la bibliothèque, l'heure du conte est un moment convivial, au cours duquel les enfants âgés de 3 à 8 ans sont invités, avec leurs parents, à partager le plaisir d'écouter des histoires. La lecture se prolonge par une activité manuelle (*bricolages, dessins, collages...*), le plus souvent en relation avec le thème abordé (*saisons, animaux, Noël, carnaval, Pâques...*). L'heure du conte s'inscrit dans une démarche de découverte et d'incitation à la lecture du jeune public.

Venez nous rejoindre tous les vendredis de 16h45 à 17h30 !

La bibliothèque recherche un conteur ou une conteuse, disponible un ou plusieurs vendredis de 16h30 à 17h30 pour renforcer l'équipe existante.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi de 15h30 à 18h00

Vendredi de 16h30 à 18h00

Samedi de 11h00 à 12h00

18 rue du château
bibliothèque@fleville.fr
✆ : 03 83 26 50 95

Echos des Conseils du 26 septembre et du 12 novembre 2018

Rapports de la Métropole

Le Conseil Municipal a pris acte des rapports 2017 de la Métropole du Grand Nancy sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement, de la prévention et de la gestion des déchets.

Salon des économies d'énergie

Le Conseil Municipal a décidé de verser à la Ville de Ludres une participation forfaitaire de **500 €** pour l'organisation du salon des économies d'énergie et des énergies renouvelables qui s'est déroulé les 7 et 8 septembre 2018.

Subvention exceptionnelle

Une subvention exceptionnelle de **500 €** a été versée à la Fondation de France en soutien aux communes sinistrées de l'Aude par les inondations du 15 octobre 2018.

Sécheresse 2015

Suite au rejet du recours gracieux, et en vue de déposer une requête en annulation de l'arrêté du 24 mai 2018, une convention a été signée avec le Cabinet CL Avocats d'un montant de **1 500 €** HT en vue de défendre les intérêts de la commune.

Fleurissement de la commune

Dans le cadre du Label des Villes et Villages Fleuris, le jury régional a effectué son passage dans notre commune en juillet dernier. Compte-tenu des critères définis par le Conseil National, le jury a décidé **de maintenir le niveau de Label de la commune à deux fleurs**. La municipalité remercie chaleureusement les services techniques pour la qualité et la diversité du fleurissement rendant la commune belle et accueillante.

Fibre optique

Dans le cadre de la poursuite du déploiement de la fibre optique sur la commune, de nouvelles armoires ont été installées à l'Orée du Bois et au Village. Suite à cette installation, la Métropole a procédé dernièrement à la migration des abonnés du réseau FFTH.

Don du sang

57 personnes se sont rendues à la Salle des Fêtes le 08 octobre dernier pour effectuer un don,
52 dons ont été effectués dont **2** pour la 1ère fois.
Une belle et prometteuse collecte !

Collecte de vélos

L'association Dynamo organise une collecte de vélos

dimanche 18 novembre
de 15h00 à 17h00 devant la mairie

Un point réparation sera également présent pour permettre à ceux qui le souhaitent d'effectuer quelques réglages.

Mutualisation des systèmes d'informations

Par délibération en date du 26 septembre 2018, le Conseil Municipal a décidé d'accepter la convention de mutualisation des systèmes d'informations en vue d'une adhésion totale à la Direction des Systèmes d'Informations et de Télécommunication *(DSIT)* de la Métropole du Grand Nancy jusqu'au 07 août 2022.
L'objectif est de doter la commune des outils technologiques nécessaires pour mener ses missions à bien avec efficacité et rationalisation budgétaire.

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Aménagement de la rue de la Woivre

Afin de protéger les nouvelles habitations de la rue de la Woivre des eaux de ruissellement provenant du domaine public, les travaux de réalisation du trottoir et des places de stationnement le long de la voie, initialement prévus en 2020, ont été anticipés par la Métropole à la demande de la commune.

Coût des travaux : **40 000 €**

Recensement des hirondelles

Au printemps 2017, la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Meurthe-et-Moselle a recensé sur la commune **84 nids d'hirondelles dites "de fenêtre",** dont 55 nids occupés contre 180 en 2010. Les personnes qui souhaitent participer au suivi des colonies peuvent contacter la LPO :

meurthe-et-moselle@lpo.fr

Il est interdit de tuer ou de capturer les hirondelles, de détruire ou d'enlever leurs œufs ou leurs nids ! En cas d'infraction, l'article L415-3 du code de l'environnement prévoit des peines de six mois d'emprisonnement et 9 000 € d'amende.

Visites de quartiers

Les visites de quartiers, réalisées tous les 3 ans par les élus pour faire le point sur les aménagements et / ou travaux à faire, ont repris le 27 octobre dernier en commençant par le lotissement de l'Orée du Bois. Les visites des quartiers des Hauts de Fléville et Village/Manonchamp sont d'ores et déjà programmées prochainement.

Accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux flévillois ont été accueillis à la salle des fêtes le 13 octobre dernier par le Maire et plusieurs conseillers et adjoints, en présence de quelques représentants du mouvement associatif. Un diaporama sur les différentes installations et la vie de la commune leur a été présenté avant de partager le verre de l'amitié.

30ème anniversaire du jumelage

Le 30ème anniversaire du jumelage à Armsheim a eu lieu les 29 et 30 septembre derniers. Une vingtaine de flévillois était au rendez-vous. Une visite guidée de la ville de Neustadt a eu lieu avant la cérémonie officielle en présence des personnalités politiques, locales et régionales. Un repas dansant s'en est suivi. Pour célébrer cet événement, Armsheim va offrir une "statue" à notre commune. Durant le week-end, chacun a participé à sa réalisation en insérant sur les supports préalablement édifiés par le sculpteur, des objets de récupération hétéroclites. Les enfants de l'école Jules Renard et ceux de l'école d'Armsheim seront prochainement sollicités pour concourir, eux aussi, à la conception de la sculpture. Une belle expérience pleine d'ingéniosité et de créativité... Un week-end agréable et un 30ème anniversaire hors du commun pour une œuvre hors du commun !

Recueillement à la stèle

Le 5 octobre dernier, Steve Cassapi est venu se recueillir sur la stèle érigée, rue Grignard, en mémoire des disparus du crash du bombardier lancaster RA 502 survenu dans la nuit du 1er au 2 février 1945. Ce recueillement organisé à sa demande lui a permis de perpétrer le souvenir de son père Vic Cassapi, membre de l'équipage, qui est venu de nombreuses années rendre hommage à ses camarades disparus.

Centenaire de l'armistice

Malgré la météo, les flévillois sont venus nombreux fêter le centenaire de la fin de la guerre 14-18. Accompagnés par Thibaut Bazin député de Meurthe et Moselle, Sabine Asfeld-Lemaire conseillère départementale, Axel Spieckermann Maire d'Armheim et son premier adjoint Hans Christian Gaibbels, les élus et la population se sont rendus à l'église pour la messe du souvenir, précédés par une fanfare. A l'issue, tous se sont retrouvés autour du monument aux morts pour une cérémonie émouvante où petits et grands ont rendu hommage aux flévillois disparus. Retour ensuite à la salle Jules Renard pour les discours officiels, la visite de l'exposition et apprécier le repas du poilu que les bénévoles servaient dans une "tranchée" aménagée à cet effet.

Finale de l'école des champions

Dimanche 23 septembre s'est déroulée la grande finale de l'école des champions au COSEC de Tomblaine. Sur les 1600 participants de la Région Grand Est, âgés de 8 à 12 ans, seuls 320 ont accédé au prestigieux niveau de « finaliste » et ont évolué sur un parcours de 16 ateliers de grande qualité où ils ont pu démontrer leurs capacités au goût de l'effort mais aussi leurs valeurs d'humanité et de fraternité. Gaël Mercoli, jeune flévillois scolarisé au Collège de la Malgrange, est arrivé en tête de l'équipe Métropole garçon. La municipalité est fière de compter « un petit champion » parmi ses habitants et lui adresse ses sincères félicitations.

Défilé d'halloween

Le Comité des Fêtes avait donné rendez-vous aux enfants le 31 octobre pour participer au traditionnel défilé d'Halloween. Petits diables, sorcières, fantômes, vampires et squelettes sont venus très nombreux rejoindre le cortège pour envahir les rues du parcours en quête de bonbons. A l'arrivée, petits et grands se sont réchauffés en dégustant la potion des sorcières.

Thé dansant

La saison des thés dansants a repris le 14 octobre dernier, à la Salle des Fêtes, sur les airs entraînants de l'orchestre de Benoît Przybyla. Le prochain thé dansant animé par Punch Music aura lieu le 18 novembre prochain de 14h30 à 18h30.

Entrée : 8 €
avec une pâtisserie offerte.
Le calendrier des thés dansants est disponible sur
www.fleville.fr

Concours de belote

La 15ème édition de la belote Flévilloise a eu lieu le 02 novembre, avec 40 joueurs, dont un quart s'était inscrit en individuel. Organisée par Evelyne Seillier, sous couvert du comité des fêtes, c'est dans une ambiance très sympathique que 6 tours de 12 parties ont été joués, pour vainqueurs Céline Caruso et Olivier Deliere avec 7 223 points. Le prix d'inscription de 10 euros a permis à chaque joueur de bénéficier d'un sandwich et d'une boisson. Rendez-vous est donné pour une nouvelle édition début mars 2019, sans oublier le prochain concours de tarot le 25 janvier 2019.

Prix du jury

Depuis plus de 12 ans, la bibliothèque municipale organise le prix du jury, une manifestation qui reste très appréciée par les lecteurs, fidèles pour la majorité. Le principe réside dans le choix par l'équipe d'une sélection de 5 livres dans les catégories romans et policiers. Des lecteurs s'inscrivent pour participer à ce jury en s'engageant à lire tout au long de l'année les ouvrages mis en compétition et à les classer par ordre de préférence. La personne se rapprochant au plus près du classement est déclarée gagnante. Cette année c'est le livre policier "Le tricycle rouge" de Vincent Hauy et le roman "L'art de perdre" d'Alice Zeniter qui sont arrivés en tête. Mesdames Sylvie Haltebourg et Josette Bassou sont les gagnantes. Tous les participants ont reçu des chèques lire offerts par la bibliothèque départementale de prêt.

Brocante d'automne

Une centaine d'exposants, installés à la salle des sports, au court couvert de tennis et sur les parkings alentours étaient venus pour la brocante d'automne organisée par le Comité des Fêtes, qui a eu lieu le dimanche 7 octobre. En prime, le temps était clément pour le plus grand plaisir des chineurs.

Manifestations à venir...

Novembre 2018

Le 18 : Thé dansant du comité de jumelage
Le 22 : Beaujolais nouveau du Club des Aînés
Le 25 : Repas du CCAS
Le 27 : Conférence nutrition 1 CCAS

Décembre 2018

Le 01 & 02 : Marché de la St Nicolas de l'AFF
Le 04 : Voyage du Club des Aînés
Le 06 : Passage de St Nicolas à l'école maternelle
Le 07 : Défilé de St Nicolas
Le 08 : Concert de l'Avent
Le 08 : 24ème Rallye automobile de la St Nicolas
Le 08 : Marché de Noël du Comité de Jumelage au Luxembourg
Le 11 : Conférence nutrition 2 CCAS
Le 16 : Thé dansant du Club des Aînés
Le 22 : Après-midi récréatif de Noël
Le 31 : Réveillon organisé par Fléville Loisirs

Janvier 2019

Le 11 : Galette du Club des Aînés
Le 12 : Soirée théâtre
Le 13 : Thé dansant du Comité des fêtes
Le 22 : Conférence nutrition 3 CCAS
Le 25 : Concours de tarot
Le 27 : Loto des écoles

Retrouvez toutes les informations sur le site www.fleville.fr